Cabinet

DISCOURS DE MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS CORDET, PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE, PRÉFET DE LA SOMME

À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DES ASSISES RÉGIONALES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Messieurs les Sous-Préfets,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Substitut général, représentant le Procureur général près la Cour d'Appel d'Amiens
Mon Général,
Mesdames et messieurs, en vos titres et qualités,

Entre 1972 et 2001, les mesures prises par les gouvernements successifs ont permis de diviser par deux le nombre de morts sur les routes. Depuis 202, il a été à nouveau divisé par deux. En quarante ans de campagnes et de mesures de sécurité routière, le nombre de morts sur les routes est passé de 18 000 à moins de 3700, alors même que le trafic routier était multiplié par trois. La constance de l'action de l'Etat, et de l'ensemble des acteurs de la sécurité routière en la matière a donc été remarquable et a permis de sauver, années après années, des milliers de vie. Il faut s'en féliciter.

Ces efforts tendant à l'apaisement des comportements et notamment au meilleur respect des vitesses maximales autorisées, ont permis de passer en 2010 en-dessous du seuil des 4000 morts sur les routes.

En dépit de ce bilan encourageant, la France se situait toujours en 2011 au 11ème rang européen en matière de mortalité sur les routes, avec 61 personnes tuées par million d'habitant, dans la moyenne européenne, loin derrière l'Allemagne, qui compte quant à elle 49 tués par million d'habitants ou le Royaume-Uni où l'on dénombre 32 personnes par million d'habitant.

Par conséquent, en dépit des efforts considérables réalisés durant ces quarante années, il nous faut poursuivre inlassablement pour réduire encore la mortalité sur les routes.

*
* *

Lors de sa conférence de presse du 24 janvier 2013, Monsieur Manuel VALLS, Ministre de l'Intérieur, dressait le bilan national 2012 de l'accidentalité routière. Il relevait 60 556 accidents corporels (-6,9% par rapport à 2011), 3645 tués (-8%) et 75 636 blessés (-9,9%) au niveau national.

En Picardie, le bilan s'inscrit pleinement dans ce mouvement national. En 2012, on a dénombré 1198 accidents, soit une baisse de 12%, 148 tués, soit une baisse de 5,7% et 1559 blessés, soit une baisse de 12,4%. Sur le premier trimestre 2013, on dénombre 222 accidents, soit une baisse de 22%, 28 tués, soit une baisse de 22% et 294 blessés, soit une baisse de 17%. Tous les indicateurs sont aujourd'hui au vert. Il faut le souligner.

Pourtant, chaque tué sur la route est un tué de trop. Chaque blessé est un blessé de trop. Autant de vies fauchées, mutilées à jamais, autant de « femmes cassées » pour reprendre la belle expression de Chantal ROBERT, autant de familles brisées. Des voix courageuses s'élèvent régulièrement pour dénoncer l'absurdité et les drames de la violence routière. Mais elles rencontrent encore parfois l'indifférence ou le scepticisme. La fatalité, un prétendu « esprit français » sont souvent mis en avant comme autant de prétextes à l'immobilisme.

Le 27 novembre dernier, lorsque le Ministre de l'Intérieur installait le Conseil national de la sécurité routière, il avançait l'objectif ambitieux de diviser par deux, d'ici à 2020, le nombre de morts sur les routes. Cet objectif, fixé par l'Union européenne, consiste pour la France à être en-dessous des 2000 personnes tuées à la fin de la décennie.

Cet objectif national doit être notre aiguillon et guider nos actions au plan local.

*
* *

Vous le savez, deux grands types d'action ont rendu les progrès possibles en matière de sécurité routière et conditionnent l'atteinte de ce bel objectif pour 2020 : la prévention et la sanction.

S'agissant de la prévention, les campagnes et les actions doivent se multiplier.

Cette semaine, dans le cadre du *« printemps de la sécurité routière »* dans le département de la Somme, plusieurs actions de prévention d'envergure ont été ou sont organisées : le village de la sécurité routière d'Abbeville samedi dernier, qui a rencontré un large public, les assises régionales ce jour, une opération « carton rouge » destinée à sensibiliser les piétons et les cyclistes au respect des règles de circulation dans l'agglomération d'Amiens jeudi, une opération d'alternative à la sanction intitulée « je roule à droite », menée par les gendarmes sur l'autoroute A1 vendredi, et enfin une belle opération « reprise de guidon », à destination des motards, qui aura lieu samedi prochain à Amiens.

Toutes ces actions sont à l'image de celles qui se tiennent chaque semaine dans l'Aisne, dans l'Oise, dans les communes et dans les écoles : elles sont indispensables pour toucher les consciences. Ces actions concrètes visent à toucher le public le plus large possible : enfants, adolescents, femmes, seniors, etc. Elles doivent se poursuivre et chercher à toucher de nouveaux publics. Je pense notamment à celui des entreprises, qui ont un rôle important à jouer, à la fois dans le cadre des déplacements professionnels mais aussi dans le cadre des déplacements domicile-travail.

La prévention doit donc être omniprésente. Il nous faut sans cesse alerter sur les risques et rappeler les règles.

La sanction, deuxième pilier de la politique, doit quant à elle rester ferme et résolue. Elle ne saurait résumer la politique de sécurité routière, mais sans elle, soyons lucides, la prévention ne reste qu'une abstraction.

Les contrôles de vitesse, plus performants, mieux ciblés, doivent se poursuivre. Les contrôles d'alcoolémie doivent permettre de mieux lutter contre ce fléau qu'est l'alcool au volant. Les contrôles de l'utilisation de produits stupéfiants vont par ailleurs se multiplier. Enfin, les contrôles des comportements dangereux (utilisation du téléphone portable, non-respect des règles de priorité) doivent également être renforcés, notamment par le recours à des véhicules banalisés, ou « véhicules fantômes ». Je tiens ici à l'affirmer très clairement : il ne s'agit jamais de piéger l'automobiliste, mais de le responsabiliser et de le pousser à changer de comportement. À ce titre, s'agissant d'un sujet sensible, je rappelle que le meilleur radar, c'est celui qui ne rapporte plus un centime dans les caisses de l'Etat !

*
* *

La sécurité routière n'est pas une simple question technique, que la multiplication des contrôles radars ou des sanctions prises par les forces de l'ordre résoudrait. Elle n'est pas l'affaire de quelques uns.

Parce qu'elle touche aux comportements, parce qu'elle touche notamment à la façon dont se servent les français de ce bel outil de liberté et d'émancipation qu'est l'automobile, elle doit être l'affaire de tous. Seule la mobilisation totale des collectivités, de l'école, des entreprises, des associations, des médias et de chacun d'entre nous peut permettre d'aller encore plus loin dans la lutte contre l'insécurité routière.

Cette mobilisation doit se faire dans la concertation et dans le dialogue. C'est la raison pour laquelle le Ministre de l'Intérieur a souhaité, au plan national, installer un Conseil national de sécurité routière, lieu de débat et instance de conseil pour le gouvernement en matière de politique de sécurité routière.

Au plan local, cette même logique de concertation et de réflexion collective nous réunit aujourd'hui à l'occasion de ces premières assises régionales de la sécurité routières, intitulées *« La sécurité routière en Picardie : quels acteurs pour quelles actions ? »*. L'objectif est donc clair : identifier les pistes de renforcement de l'association et de la mobilisation de l'ensemble des acteurs, dans l'élaboration et dans la mise en œuvre d'une politique régionale et départementale de sécurité routière.

Il nous fait, encore et toujours, maintenir vivant le réseau des acteurs de la sécurité routière, nous connaître, échanger, afin qu'ensemble nous puissions multiplier les initiatives. C'est tout l'objet de ces assises.

Je remercie donc la DREAL Picardie et les coordonnateurs sécurité routière des trois préfectures de leur implication pour la tenue de ces assises. Je remercie également le directeur de l'ESIEE de nous accueillir dans ses murs.

*
* *

Le combat pour la sécurité routière est en vérité un combat pour la vie. Nous pouvons être fiers du chemin parcouru et des résultats obtenus, même s'ils sont toujours perfectibles. Pour aller encore plus loin, je sais pouvoir compter sur votre mobilisation.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite des assises régionales riches et fertiles.